

## COMMUNIQUÉ

### La FCM célèbre le Jour de la Terre en mettant en relief les réalisations du Fonds municipal vert

**Le 22 avril 2009, Ottawa, Ontario** – Jean Perrault, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et maire de Sherbrooke (Québec), a souligné le ferme engagement de la FCM à l'égard de l'environnement à l'occasion du Jour de la Terre en mettant en relief les réalisations du Fonds municipal vert (FMV) de la FCM.

« Le FMV constitue, pour toutes les municipalités, un excellent moyen d'accéder à des prêts à bas taux d'intérêt et à des subventions afin de faciliter les investissements dans leurs projets locaux d'infrastructures durables, » a dit M. Perrault. « Au cours des neuf dernières années, l'aide financière et le savoir fournis par le Fonds ont soutenu le développement de collectivités plus viables sur les plans environnemental, social et économique. »

Depuis sa création, le FMV a octroyé plus de 375 millions de dollars sous forme de subventions et de prêts à faible taux d'intérêt pour la réalisation de près de 700 projets phares de développement de collectivités viables. D'après les estimations, les initiatives appuyées par le Fonds ont permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre produits au Canada de 1,4 million de tonnes.

De plus, par leur effet de levier, ces initiatives ont la capacité de stimuler l'activité économique de près de 2,2 milliards de dollars dans 350 collectivités du pays.

Les subventions sont accordées pour des plans de développement durable de collectivités, des études de faisabilité et des essais sur le terrain, alors que le financement des projets d'immobilisations est généralement assuré au moyen d'une combinaison de prêt et de subvention. Le taux d'intérêt du FMV accordé aux gouvernements municipal est égal au taux des obligations du gouvernement du Canada **moins 1,5 %** pour une durée équivalente. L'aide financière vise cinq secteurs d'activités municipales : l'eau, l'énergie, les matières résiduelles, les sites contaminés et les transports. De plus amples informations sur les genres d'initiatives financées par le FMV sont accessibles à <[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)>.

« Au nom de la FCM, j'aimerais féliciter toutes les municipalités et les partenaires communautaires qui ont mis de l'avant ces importantes initiatives pour leur avant-gardisme et leur engagement à l'égard du développement durable », a conclu M. Perrault.

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV). Le Fonds offre des subventions et des prêts à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché, ainsi que des ressources en matière d'éducation et de formation dans le but d'appuyer les initiatives municipales qui améliorent la qualité de l'air, de l'eau et du sol et contribuent à protéger le climat.

*La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle vise l'épanouissement de collectivités durables et dotées d'une grande qualité de vie en œuvrant pour des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

Renseignements :

**Fédération canadienne des municipalités**

Maurice Gingues  
Agent des relations avec les médias  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613 907-6395  
Télec. : 613 244-1515  
Courriel : [mgingues@fcm.ca](mailto:mgingues@fcm.ca)  
[www.fcm.ca](http://www.fcm.ca)

**Fonds municipal vert**

Dave Weatherall  
Agent aux communications  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613 907-6292  
Télec. : 613 244-1515  
Courriel : [dweatherall@fcm.ca](mailto:dweatherall@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/gmf](http://www.fcm.ca/gmf)